



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Arrêt de l'activité fédérale en raison du COVID-19

Pour continuer à apporter des réponses aux légitimes inquiétudes et attentes, le Président fédéral Francisco DIAS, le Bureau fédéral, le comité directeur, le médecin fédéral ainsi que le siège fédéral continuent de garder un lien très étroit avec le Ministère des sports, le CNOSEF, la confédération des arts martiaux, notre syndicat employeur (COSMOS), Axa notre assureur et notre homologue la FFAB. Des points très réguliers sont ainsi réalisés pour mesurer et adapter la posture fédérale à la situation et en informer toutes nos structures déconcentrées, clubs, et licencié-e-s.

Or, malgré l'annonce possible d'un déconfinement progressif à partir du 11 mai, avancée par le Président de la République lundi 13 avril, il est important de rappeler que de nombreuses incertitudes persistent concernant l'évolution de la pandémie ou encore les différents scénarii de déconfinement par les autorités.

Par conséquent, au regard des particularités de nos disciplines (contact et proximité, pratique intergénérationnelle...) et face aux grandes incertitudes que nous connaissons, le Président fédéral et le Médecin fédéral ont pris la décision de **suspendre la totalité des activités fédérales jusqu'à fin août** prochain au sein de toutes les structures affiliées à notre fédération.

Il est donc clairement rappelé qu'à ce titre, et pour raison sanitaire majeure, aucune activité jusqu'à nouvel ordre ne peut avoir lieu en Ligues, CID, Clubs (ni Stages, ni Cours pour Cadre technique, Enseignant-e, Licencié-e...) puisque les garanties du contrat Responsabilité civile et individuelle accident de la FFAA ne pourront pas s'appliquer en cas de sinistre. Il est rappelé par ailleurs que la licence ne pourra pas non plus être utilisée dans le cadre de stage privé puisque aucune garantie ne couvrira la pratique.

La Fédération, au travers de ses élu-e-s et de son siège fédéral, met actuellement tout en œuvre pour préparer le déconfinement, et étudie toutes les solutions pour faciliter la reprise d'activité le plus sereinement possible.

Notre priorité actuelle concerne la préservation de la santé ; nos pensées vont vers tou-te-s celles et ceux qui dans cette période sombre ont perdu des proches ou sont affecté-e-s par la maladie.

Restons dans la vigilance et dans le respect pour avancer ensemble et affronter cette épreuve inédite.

Paris, le 21 avril 2020